

4 International

Andy Burnham, «Roi» d'un nord défavorisé

ROYAUME-UNI Une élection complémentaire aujourd'hui pourrait permettre au maire de Manchester de contester le poste de premier ministre à Keir Starmer. Il s'appuie notamment sur son bilan à la tête de la mythique cité anglaise, en plein boom

JULIE ZAUGG, LONDRES

«C'est une honte.» Tout en colère retenue, vêtu d'une veste d'ouvrier bleue et d'une chemise à col ouvert, Andy Burnham dénonçait le 20 octobre 2020 la pingrerie du gouvernement central. Elle refusait de lui allouer des fonds pour soutenir l'économie de Manchester décimée par les confinements. Ce jour-là, le maire de Manchester est devenu une icône pour les zones défavorisées du nord de l'Angleterre délaissées. Glanant un surnom: «Roi du nord».

Cette image de défenseur devrait lui servir lors de l'élection complémentaire aujourd'hui à Makersfield, une banlieue postindustrielle de Manchester. S'il l'emporte, il retournera au parlement national. Et pourra contester le poste de premier ministre à Keir Starmer, qui continue de sombrer dans les sondages après des élections locales désastreuses en mai.

Un politicien hors de la «bulle de Westminster»

«Andy Burnham a passé seize ans au parlement et cinq au gouvernement sous Gordon Brown avant de devenir maire de Manchester mais il reste perçu comme un outsider qui ne fait pas partie de la bulle de Westminster», souligne Alex Nurse, un chercheur de l'Université de Liverpool. Une étiquette que l'homme de 56 ans, issu d'une famille de classe moyenne dans un village entre Liverpool et Manchester, cultive en évoquant fréquemment les inégalités nord-sud.

«Ce pays est programmé pour donner la priorité à certaines régions au détriment des autres», écrit le politicien dans son ouvrage biographique *Head North*. Elu maire de Manchester en 2017, lui qui a rejoint le Parti travailliste à 14 ans après avoir vu un documentaire sur les chômeurs de Liverpool s'est fréquemment heurté au gouvernement central. Il a dénoncé sa décision de couper la ligne de train rapide qui devait relier Manchester à Londres, refusé d'introduire une taxe sur les véhicules les plus polluants imposée par Londres et lutté pour obtenir davantage de pouvoirs, notamment budgétaires.

La priorité aux régions, l'Allemagne en exemple

«S'il prend la tête du pays, il continuera à se battre pour accélérer la dévolution du pouvoir au Royaume-Uni, relève Andy Westwood, professeur de politiques publiques à l'Université de Manchester. Il est convaincu que l'échelon régional est le mieux à même de gouverner.» Ses sources d'inspiration? Le système fédéral allemand et les puissants maires américains.

Populaire tant au sein du Parti travailliste qu'auprès du grand public, il fait pour l'heure campagne sur la base de son bilan en tant que maire de Manchester. «Il s'agit de la région la plus dynamique du Royaume-Uni, avec une croissance annuelle moyenne de 3%», note Joe Manning, qui dirige l'agence Invest Manchester. La ville doit notamment ce succès à l'approche «holistique» adoptée par Andy Burnham, centrée sur

la création de conditions-cadres favorables pour attirer les entreprises et les investissements, détaille-t-il.

Parmi ses plus grands succès: un réseau de transports publics intégré à prix abordable, sous la houlette de l'Etat, qui couvre l'ensemble du Grand Manchester et l'introduction du «baccalauréat de Manchester» destiné aux jeunes qui ne souhaitent pas poursuivre la voie universitaire.

Une approche mêlant le public et le privé que le maire de Manchester a également privilégié pour attirer des investisseurs pour construire des logements au centre-ville. «Il y a 30 ans, seules 500 personnes vivaient dans cette zone, contre plus de 100 000 aujourd'hui», indique Paul Ormerod, un économiste. Parmi les investisseurs, une entité appartenant au frère du prince héritier des Emirats arabes unis, une société hongkongaise et l'assureur Swiss Life.

Le rock en appui

Fan des Stone Roses et des Smiths, Andy Burnham a également su s'appuyer sur l'héritage musical et footballistique de sa ville pour en faire une marque. «Lors d'un événement à Austin en 2023 destiné à promouvoir Manchester auprès d'un public d'investisseurs, il a embarqué le groupe New Order dans ses valises», se remémore Joe Manning.

Socialiste de marché dans l'âme, Andy Burnham adopte en revanche une posture plus étatiste face aux biens d'utilité publique. «Il milite pour une nationalisation des com-



Andy Burnham (à droite) fait campagne auprès des électeurs avec le député travailliste David Baines. (HINDLEY, 16 JUIN 2026/OLI SCARFF/AFP)



Une affiche vandalisée du candidat travailliste Andy Burnham à Makersfield. (MANCHESTER, 16 JUIN 2026/OLI SCARFF/AFP)

pagnies d'eau et d'électricité», estimant que cela améliorera leur gestion et fera baisser les prix pour les consommateurs, dit Alex Nurse. Il veut en outre augmenter l'impôt sur les gains en capitaux et imposer un gel sur les loyers.

Opposant de longue date au Brexit, défenseur de la cause

palestinienne et favorable à l'immigration, le travailliste estime cependant que le Royaume-Uni doit détenir les migrants illégaux et renvoyer plus rapidement les requérants déboutés. S'il continue de croire que le pays devrait rejoindre l'Union européenne, ce n'est pas une priorité dans l'immé-

diat, a-t-il déclaré. Le chercheur de l'Université de Liverpool Alex Nurse, lui, voit une tendance à adapter son discours. «Personne ne sait vraiment ce qu'il défend idéologiquement», glisse-t-il. Voilà qui pourrait lui jouer des tours lorsqu'il tentera de ravir la place de Keir Starmer. ■

Louer des places de prison à l'étranger? Une nouvelle tendance européenne

INCARCÉRATION La Suède pourrait envoyer ses premiers détenus en Estonie en août. Le Danemark a également un projet avec le Kosovo. D'autres pays songent à de tels scénarios pour lutter contre la surpopulation carcérale. Des procédures critiquées qui ne sont pas sans risque

VALÉRIE DE GRAFFENRIED, BRUXELLES

Alors que les «hubs de retour» pour migrants déboutés, placés hors des frontières de l'UE, se concrétisent, une autre forme d'externalisation est en passe de devenir tendance en Europe. Celle de la location de places de prison dans des pays étrangers. Plusieurs Etats y songent.

Sur ce front, la Belgique a été pionnière. En 2009, elle a conclu un accord avec les Pays-Bas pour louer plus de 500 places dans la prison néerlandaise de Tilburg. Une solution à 300 millions d'euros pour faire face à la surpopulation carcérale, en attendant la construction de nouvelles geôles.

C'était une expérience unique en Europe, qui ne devait initialement durer que trois ans. La prison tout entière de Tilburg a été «belgisée». Le personnel de surveillance venait des Pays-Bas, mais les détenus envoyés de Belgique dès février 2010 étaient sous administration belge. «C'est le droit belge qui est appliqué ici, avec un directeur belge et du personnel hollandais», avait précisé le ministre belge de la Justice de l'époque, Stefaan De Clerck.

Les derniers détenus «belges» ont été rapatriés en 2016, mettant fin à l'expérience, qui n'a pas laissé que de bons souvenirs. L'Observatoire international des prisons (OIP) a notamment dénoncé l'absence de politique de réinsertion, la problématique de l'éloignement des familles et les transferts complexes lors d'audiences en Belgique.

Des rénovations qui prennent du retard

Mais voilà que l'idée ressurgit. L'an dernier, le premier ministre belge, Bart De Wever, a évoqué le scénario, que ce soit sous la forme de location de cellules ou carrément de construction de prisons à l'étranger. Il s'agirait, selon les indications du gouvernement, d'y placer des «détenus en séjour illégal ayant été condamnés définitivement pour des crimes ou délits», qui «pourront purger tout ou partie de leur peine de prison si le transfèrement n'est pas possible ni souhaitable».

En février, les ministres belges de la Justice et de l'Asile se sont rendus en Estonie pour prospecter, alors qu'à la fin décembre 2025 le taux de surpopulation carcérale en Belgique s'élevait à 23%, avec 13 626 prisonniers recensés, dont près d'un tiers en séjour irrégulier. Les deux ministres avaient visité quelques mois plus tôt le Kosovo et l'Albanie.

D'autres pays sont plus avancés dans leur réflexion. C'est le cas du Danemark. Le pays a conclu en mai 2024, après trois ans de palabres, un accord sur dix ans pour louer environ 300 places dans une

prison kosovare pour des étrangers destinés à être expulsés après leur peine. Le Kosovo est censé recevoir environ 210 millions d'euros en échange. La rénovation de la prison de Gjilan prend du retard et les premiers détenus du Danemark pourraient n'y être envoyés qu'en automne 2027, a indiqué en début d'année Ismail Dibrani, le directeur du service pénitentiaire du Kosovo, à *KosovaPress*.

«Le risque est, une fois de plus, de déplacer le problème plutôt que de le résoudre»

VINCENT SERON, PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT DE CRIMINOLOGIE À L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

Pour rassurer la population, il a également précisé que la prison n'accueillerait pas de détenus ayant de graves troubles mentaux ou condamnés pour terrorisme. Et fait savoir qu'il n'est pas question pour l'heure d'accepter les requêtes d'autres pays. «Certes, nous avons reçu de nombreuses demandes de la part de divers pays de l'UE, mais le service pénitentiaire du Kosovo recommande de ne pas conclure de nouveaux accords, car nous avons déjà suffisamment à faire avec nos propres établissements et nos propres détenus.

Autre exemple, la Suède. Le 18 juin 2025, le ministre de la Justice, Gunnar Strömmer, a signé un accord avec l'Estonie pour louer 400 cellules dans une prison de Tartu, dans le sud du pays, alors que la Suède affiche une surpopulation carcérale de plus de 140%. Stockholm pourrait y transférer environ 600 détenus, des hommes uniquement, et y envoyer du personnel suédois pour encadrer les Estoniens.

L'Estonie douche certains espoirs

La prison de Tartu a une capacité de 933 prisonniers et 600 places sont actuellement libres. Selon son directeur, Merle Ulst, les premiers détenus devraient déjà arriver dans la deuxième moitié de l'année. L'Estonie n'accueillera pas de prisonniers condamnés pour des crimes liés au terrorisme ni de femmes, de mineurs, de personnes souffrant de troubles mentaux ou de personnes condamnées pour des crimes contre l'Etat. Le «public cible» concerne des hommes purgeant de courtes ou moyennes peines. Ces détenus ne seront par ailleurs jamais libérés en Estonie, mais ramenés en Suède peu de temps avant leur libération.

Le Royaume-Uni s'était aussi intéressé à l'Estonie, avant d'y renoncer, notamment pour des questions de coûts. Enfin, les Pays-Bas, désormais rattrapés par des problèmes de surpopulation carcérale et surtout de manque de personnel pénitentiaire, ne songent plus à accueillir des détenus de Belgique, comme entre 2010 et 2016, ou de Norvège (2015-2018), mais plutôt à en délocaliser environ 500 à Tartu.

La Belgique lorgne donc l'Estonie, comme l'a confirmé la récente visite de ministres sur place. Mais en février, la ministre de la Justice estonienne a doué certains espoirs. Et laissé entendre que son gouvernement souhaitait d'abord consolider l'expérience avec la Suède, avant de l'étendre à d'autres pays.

La France, troisième pays européen le plus touché par la surpopulation carcérale après Chypre et la Roumanie, selon une récente étude du Conseil de l'Europe, ne loue à l'heure actuelle aucune place de prison à l'étranger. Mais le débat monte aussi. Le ministre de la Justice, Gérard Darmanin, a ainsi déclaré en mars 2025, dans une interview au *Journal du Dimanche*, étudier la question et n'avoir «pour le moment aucun contravis juridique». Et le président Emmanuel Macron a affirmé deux mois plus tard qu'il n'y avait «pas de tabou» pour «régler le problème de surpopulation carcérale» et que la France pourrait, «si besoin était», louer des places «là où elles sont disponibles».

«Si l'on peut comprendre la volonté des pouvoirs publics de trouver rapidement des solutions à la surpopulation carcérale, cette stratégie relève davantage d'une logique de gestion des flux pénitentiaires que d'une réflexion sur les causes structurelles du phénomène. Le risque est, une fois de plus, de déplacer le problème plutôt que de le résoudre», commente Vincent Seron, président du département de criminologie à l'Université de Liège. ■